

Propos recueillis par
Berke VARDAR

ENTRETIEN
AVEC
ANDRÉ MARTINET *

B. VARDAR : *Qu'est-ce que vous pensez, Cher Maître, de l'état actuel de la linguistique? Quel en est le trait dominant dans son ensemble? Et, à votre avis, dans quel sens avance-t-elle, si tant est qu'elle avance?*

A. MARTINET : Elle avance. Mais pas aussi vite qu'elle le faisait naguère. Il nous faut reconnaître que l'intérêt pour la linguistique est moins répandu actuellement. La linguistique n'est, en quelque sorte, plus à la mode. Personnellement, je ne suis pas affecté par la mode, mais le nombre de gens qui s'intéressent à la linguistique est bien moins considérable. Actuellement, les gens se penchent sur les problèmes du sens. Beaucoup de ceux qui avaient fait un peu de linguistique étaient très pressés d'aborder les problèmes de sémantique.

B. VARDAR : *À quoi attribuez-vous cette orientation?*

A. MARTINET : Cela leur paraissait plus intéressant, disons «plus humain», que la phonologie ou la syntaxe. Mais, bien sûr, dans

* Cet entretien a eu lieu le 13 mars 1989 à Sceaux et le texte en a été déjà publié dans le livre d'*Hommage à André Martinet à l'occasion de son 80^e anniversaire célébré le 6 mai 1988 à la Sorbonne, Istanbul*. Librairie ABC, 1989, pp. 97-114.- Pour une bio-bibliographie complète d'André Martinet cf. *Bibliographie d'André Martinet et comptes rendus de ses oeuvres* par Henriette et Gérard Walter avec la collaboration de Brigitte Barré et Florence Rouiller précédée d'une notice biographique par Jeanne Martinet, Louvain-Paris, Peeters, 1988.

ce domaine, il est difficile de faire une linguistique très cohérente et scientifique.

B. VARDAR : En effet, comme on l'a dit, «il est extrêmement difficile de parler du sens et d'en dire quelque chose de sensé». Pourquoi en est-il ainsi?

A. *MARTINET* : Simplement parce que, lorsqu'on dépasse le cadre proprement linguistique qui est celui de la syntaxe et de la phonologie on est en face du monde sensible qu'il s'agit d'exprimer au moyen du langage. Dès ce moment-là, la langue, les éléments linguistiques centraux, la phonologie et la syntaxe sont mis au service de l'expression du monde. Ce n'est plus la structure linguistique qui est en cause, mais la structure du réel qui va exercer une pression continue et considérable sur la forme linguistique. Il devient plus difficile d'arriver à une présentation des faits qui ne soit pas largement dépendante des réalités non linguistiques, c'est-à-dire du monde sensible lui-même.

B. VARDAR : C'est ce qu'on appelle le sens référentiel, n'est-ce pas?

A. *MARTINET* : Précisément. Lorsqu'on établit un dictionnaire, on est obligé de se poser la question de savoir jusqu'où on va faire de l'encyclopédie, c'est-à-dire dépasser la réalité proprement linguistique pour expliquer ce qu'est la réalité tout court correspondant au mot en question.

B. VARDAR : Il s'agit donc finalement de la description du monde.

A. *MARTINET* : Exactement. Prenez une notion quelconque, celle de «cheval» par exemple. Que peut-on dire du cheval du point de vue linguistique? On peut en dire que c'est un nom, qu'il a telle ou telle flexion, qu'il entretient tel ou tel rapport avec les autres éléments du système ou du contexte. Dès qu'il s'agit du sens du mot *cheval*, on peut, dans une langue déterminée, établir un certain nombre de rapports structuraux. On peut dire: «*cheval* désigne une espèce et, dans cette espèce, le mâle s'appelle un *étalon*, la femelle s'appelle une *jument*, et le petit s'appelle un *poulain*», etc. J'ai ici un certain cadre qui carac-

térise la langue qui nous intéresse, parce que telle autre langue aura ou n'aura peut-être pas un mot spécifique pour *poutain*, pour *pouliche*.

- B. VARDAR : *C'est à ce niveau qu'intervient essentiellement le sens relationnel ou axiologique, n'est-ce pas?*
- A. MARTINET : En effet. C'est à ce niveau que nous décrivons le français et que nous verrons le cadre dans lequel s'ordonnent des notions relatives au cheval. Ceci a été assez bien fait maintenant. Que peut-on dire de plus? Que peut-on dire au sujet du cheval? Eh bien, on ne peut rien en dire qui ne déborde sur l'encyclopédie: c'est un animal de telle nature, avec des oreilles de telle longueur, etc., etc., toutes choses qui n'ont rien à faire avec la langue.
- B. VARDAR : *On ne pourrait guère généraliser ces procédures à toutes les unités lexicales dont dispose une langue.*
- A. MARTINET : Certainement non. Ces paramètres du sexe, de la reproduction, sont limités aux animaux. Tout ceci a été relativement bien vu et bien fait par les lexicographes, si bien que les linguistes fonctionnalistes n'ont pas grand-chose à apporter de neuf en la matière. Il s'agit simplement d'ordonner les faits, de bien marquer les étapes quand on construit un dictionnaire. Qu'est-ce qu'il faut mettre, qu'est-ce qu'il ne faut pas mettre dans le dictionnaire? Est-ce que l'on veut faire intervenir l'étymologie? Est-ce que l'on veut indiquer la prononciation? C'est là de la lexicographie. Tout cela est intéressant. Nous pouvons utilement conseiller les lexicographes, mais nous n'avons pas à prendre leur place.
- B. VARDAR : *Ces derniers temps, je crois qu'on assiste à un regain d'intérêt pour la linguistique comparée. Qu'en pensez-vous et en quoi consiste l'importance de cette étude, notamment pour la linguistique fonctionnelle?*
- A. MARTINET : Ceux qui en ont fait un peu y reviennent volontiers. C'est un domaine plus varié que celui de la description synchronique. On est là en face de problèmes très spécifiques qui portent sur des traits assez généraux, comme le genre indo-

européen, mais aussi sur des points de détail comme l'évolution du mot qui désigne le foie, avec un *-t* final inattendu en sanskrit qui est peut-être celui qu'on retrouve aux cas obliques du grec (*hepatos*), etc. Tout cela peut paraître plus passionnant que l'analyse phonologique ou syntaxique d'une langue où l'on a peu de chance de trouver du neuf. Cela ne veut pas dire qu'il ne reste pas à explorer d'autres domaines que ceux de la reconstruction. Je pense, par exemple, à l'examen de la diffusion, dans l'espace, de certains traits linguistiques. J'ai ici un article d'un linguiste allemand, Elmar Ternes, qui est parti d'une suggestion que j'avais faite dans une réunion à Milan, il y a une quinzaine d'années. J'avais présenté le projet d'un atlas linguistique de l'Europe. Je pensais qu'il serait intéressant d'essayer de dégager des traits dont les frontières ne coïncideraient pas avec celles des langues génétiquement plus étroitement apparentées.

B. VARDAR : *Pouvez-vous donner un exemple précis?*

A. MARTINET : On peut citer le cas très intéressant du français *on* qui est, à l'origine, un emploi pronominal de *homo* qui veut dire «homme» en latin, et ce trait se retrouve en allemand avec *man*, *Mann* qui valent pour «on» et pour «homme». La chose vaut pour le néerlandais et les langues scandinaves, mais n'existe pas en anglais. D'autre part, ce trait du français n'est attesté ni en italien, ni en espagnol. Au départ, il s'agit d'un fait limité au français et à l'allemand au sens large (haut-allemand, bas-allemand).

B. VARDAR : *Comment expliquez-vous l'extension de ce cas de grammaticalisation?*

A. MARTINET : Il peut s'expliquer historiquement du fait de l'existence de l'empire carolingien où les gens des classes supérieures parlaient français et allemand, d'où diffusion par contact. Un autre trait du même type, que je signale dans mon livre *Des Steppes aux océans*, est le cas de l'allemand *See* qui veut dire aussi bien «lac» que «mer». Lorsqu'il désigne la mer, il est du féminin; lorsqu'il désigne le lac, il est du masculin, comme en français.

B. VARDAR : *Y a-t-il des cas similaires relevant de la période de bilinguisme franco-anglais?*

A. MARTINET : Effectivement. Il y a eu, du fait de la conquête normande, une longue période de bilinguisme franco-anglais en Angleterre. D'où, probablement, en anglais, deux formes qui n'existent pas en allemand et qui permettent à l'anglais de marquer, à l'instar du français, la différence entre un imparfait et un passé simple. C'est là une distinction que le germanique ancien ne connaissait pas, non plus que le vieil-anglais. Il y a eu, au cours du Moyen Age, apparition, en anglais, de la forme dite progressive, *I am doing*, qui permettait aux bilingues d'exprimer dans l'autre langue la notion de duratif qu'ils opposaient en français au ponctuel lorsqu'ils disaient *il faisait* au lieu d'*il fit*.

B. VARDAR : *Il s'agit donc d'un cas d'interférence.*

A. MARTINET : Effectivement. D'autre part, on a abouti également à la création de *He would do* «Il avait l'habitude de faire». Autrement dit, les deux valeurs de l'imparfait, qui sont le duratif et l'habituel, ont été finalement couvertes en anglais à cause du besoin qu'avaient ces bilingues de les exprimer lorsqu'ils parlaient anglais. Ternes a beaucoup développé la suggestion que j'avais lancée et a abouti à une carte d'Europe où il distingue entre les pays qui ont gardé la forme du prétérit non composé et les pays où, pour le passé, on a abandonné la forme simple du prétérit pour adopter une forme à auxiliaire. En français parlé, on ne dit jamais *il fit*, on dit toujours *il a fait*. En allemand du Sud, on dit toujours *Er hat getan* «il a fait», tandis que, dans le Nord, on a la forme synthétique *Er tat* à côté du parfait *Er hat getan*. Sur cette carte apparaît l'opposition entre l'allemand du Nord, l'anglais et le scandinave qui ont gardé la forme synthétique, l'espagnol, l'occitan, l'italien du Sud, le roumain et les Balkans qui l'ont également gardée, et toute une zone centrale comportant l'allemand du Sud, le français du Nord, l'italien central et du Nord, la Slovénie et la Croatie qui ont conservé uniquement la forme à auxiliaire.

- B. VARDAR : Cette carte date de quelle année?*
- A. MARTINET : De 1988.*
- B. VARDAR : Tous ces exemples montrent sans conteste la pertinence du traitement, sous un nouvel éclairage, des données de la linguistique comparée, n'est-ce pas?*
- A. MARTINET : C'est exact. Évidemment, il s'agit d'une linguistique comparée qui n'est pas la comparaison de langues génétiquement apparentées, mais de langues qui se sont rapprochées par contact.*
- B. VARDAR : Votre dernier ouvrage, Des Steppes aux océans, ouvre de nouveaux horizons pour les chercheurs qui s'intéressent aux problèmes de linguistique comparée. Comment est né ce livre?*
- A. MARTINET : Il est né de la curiosité de jeunes linguistes qui n'avaient jamais fait de linguistique comparée, mais qui en avaient entendu parler et que ça intriguait. Ils m'ont demandé d'en traiter dans mon séminaire des Hautes Études. À deux reprises, j'ai fait un cours sur la diffusion de l'indo-européen. Ces cours ont été enregistrés par Henriette et Gérard Walter.*
- B. VARDAR : J'ai moi-même assisté à certains de ces cours.*
- A. MARTINET : C'est sur la base de ces enregistrements que j'ai écrit le livre. Je m'étais beaucoup intéressé à ces problèmes de 1947 à 1955. A New York, j'étais également professeur de linguistique comparée. Et naturellement la chose a continué à m'intéresser. Mais je n'ai pas eu, depuis mon retour, beaucoup de temps pour m'en occuper, car, à Paris, j'étais exclusivement professeur de linguistique générale. Bien entendu, cela continuait de retenir mon attention. Il y a dans ce livre des choses qui peuvent intéresser un public assez vaste. Il s'agit de linguistique comparée, mais non seulement sur l'axe du temps, mais aussi dans l'espace.*
- B. VARDAR : Il peut s'agir de rapprochements qui s'établissent par contact, n'est-ce pas?*
- A. MARTINET : Oui. Et qui peuvent entraîner des divergences entre des langues génétiquement apparentées avec des rap-*

prochements avec des langues qui ne le sont pas. Je pense que c'est très important. Par exemple, lorsqu'on étudie le turc, il peut être extrêmement intéressant de voir quelles sont les influences qui ont pu agir sur cette langue, le turc ayant été en contact avec une quantité de langues différentes, de l'Asie à l'Europe. La structure du turc étant une structure assez ferme, il est possible qu'il ait assez bien résisté aux influences des voisins. On sait que les différentes langues turques se ressemblent beaucoup.

- B. VARDAR : *Ces problèmes et d'autres similaires figurent donc à l'ordre du jour des travaux prévus par la nouvelle linguistique comparée.*
- A. MARTINET : Je pense que ces problèmes intéressent maintenant les gens qui en ont assez du formalisme exacerbé et du caractère très *a priori* des considérations chomskyennes. Ils sont avides de se confronter à des réalités qui remettent en question l'arbitraire de la linguistique générative.
- B. VARDAR : *Il s'agit donc de l'importance croissante de la linguistique des langues...*
- A. MARTINET : ... et des contacts de langues, ainsi que des réactions des langues les unes aux autres. Je pense que c'est sur ces points-là plus que sur la sociolinguistique ou la psycholinguistique que l'on peut attendre un développement de la linguistique proprement dite.
- B. VARDAR : *Maintenant une question sur la syntaxe. Depuis quelques années, on parle, dans les milieux fonctionnalistes, d'une «syntaxe élargie». Qu'en pensez-vous?*
- A. MARTINET : Vous faites sans doute référence à une syntaxe interphrastique où l'on identifierait les marques de relations de phrase à phrase. Il y a là un examen à poursuivre, mais je pense que, dans l'ensemble, il s'agit plutôt de relations de type sémantique, les cadres formels restant du domaine de la phrase. Dans ce domaine - là, je suis peut-être responsable d'avoir un peu étriqué la syntaxe. Quand je relis ce que j'ai écrit sur la question, je m'aperçois que j'ai toujours

tendu à en restreindre le domaine. Sans doute, pour moi, l'inventaire des classes fait bien partie de la syntaxe. Mais mon intérêt s'est surtout porté sur l'expression des rapports entre les monèmes de l'énoncé, lorsque ces rapports ne résultent pas de l'appartenance pure et simple de tel monème à telle classe. Prenons, par exemple, le rapport entre l'adjectif épithète et le nom. Il s'établit du fait de l'existence d'une classe d'adjectifs et d'une classe de noms, du fait que les adjectifs sont là pour déterminer les noms. De même, sur la nature des rapports entre l'article et le substantif, il n'y a pas grand-chose à dire. Lorsque vous avez établi une classe d'articles, c'est-à-dire de déterminants particuliers des noms, il n'y a plus rien à en dire. En revanche, lorsque vous avez établi votre classe de verbes et votre classe de noms, il reste à trouver quels sont les rapports possibles, les rapports variables entre ces deux classes, puisque, dans une langue comme le français, le rapport peut être un rapport de sujet, d'objet, de complément circonstanciel, etc. et que, dans telle autre langue, ces rapports peuvent être différents. Autrement dit, en syntaxe, ce qui pose le plus de problèmes, ce sont les relations qui s'établissent entre les monèmes de deux classes qui sont dans des rapports variables.

- B. VARDAR : *Comment se présente la situation à propos de l'adjectif, par exemple?*
- A. MARTINET : J'ai simplifié les choses ci-dessus en mettant à part l'adjectif. L'adjectif peut être avec le nom, au moins dans deux rapports différents: un rapport d'attribution qui est marqué, en français, par le verbe *être*, mais qui, dans beaucoup de langues, en russe, par exemple, n'est pas marqué du tout, et puis un autre rapport qui est un rapport épithétique qui est explicite en russe.
- B. VARDAR : *En turc, on met ces deux rapports sur le même plan, comme en témoignent des emplois tels que ev yeni «la maison (est) neuve» et yeni ev «nouvelle maison»*
- A. MARTINET : Du point de vue de l'expression, c'est simplement la position respective des éléments qui va indiquer si l'on a affaire à une épithète ou à un attribut. En russe, la forme

qui est marquée en français par le verbe *être* est la forme zéro, tandis que la forme qui n'est pas marquée en français est celle qui est marquée en russe. C'est intéressant. Cela illustre bien la variété des structures linguistiques, même là où existe une classe d'adjectifs distincte de celles des noms et de verbes.

B. VARDAR : *Quelles sont les principales conditions auxquelles devrait satisfaire une théorie linguistique?*

A. MARTINET : Je pense qu'une théorie linguistique doit toujours permettre d'établir un cadre descriptif de présentation de la langue, qui ne déforme en rien la réalité linguistique. C'est là l'essentiel. Il s'agit surtout de ne pas laisser la théorie déformer la présentation des faits, car il y a une réalité linguistique que révèle la commutation. Contrairement à ce que croient beaucoup de gens, la structure linguistique est dans le comportement des usagers, de même que la structure de l'édifice se trouve dans les lignes de force qui la maintiennent en place. On ne la voit pas, certes, mais elle est là.

B. VARDAR : *On ne peut donc pas dire que la structure est une invention de celui qui la décrit.*

A. MARTINET : L'inventeur ce serait l'architecte. Pour les langues, il n'y a pas eu d'inventeur. Elles sont nées des besoins communicatifs des hommes. J'y reviens, la structure de la langue est dans le comportement des gens qui la parlent. Dégager la structure, ce n'est pas l'inventer. Le devoir du linguiste est de retrouver, par l'observation des faits, la structure telle qu'elle existe dans le comportement des locuteurs. Autrement dit, la théorie linguistique doit toujours coller à la réalité des faits. C'est, je crois, le critère d'une théorie linguistique qui a des chances de ne jamais être dépassée par une mode.

B. VARDAR : *Il existe pourtant des théories dont vous avez déjà évoqué une, tout à l'heure, et qui soutiennent que c'est au linguiste d'établir la structure.*

A. MARTINET : De telles théories sont nécessairement instables, nécessairement exposées à être éliminées dans la mesure où les idées d'un linguiste particulier ne sont plus à la mode soit parce

qu'on s'en lasse, soit parce que le linguiste disparaît, ou qu'il change d'avis. Donc la permanence d'une théorie est assurée dans la mesure où la théorie vise à représenter la structure telle qu'elle est dans la langue, c'est-à-dire dans le comportement des gens qui la parlent.

B. VARDAR : Donc le premier principe, c'est de ne pas déformer la réalité linguistique. Primum nil nocere!

A. MARTINET : Exactement.

Propos recueillis par
B. VARDAR
